

Conférence de l'AMF et de l'AEFR, septembre 2025

Marlene Amstad, présidente du conseil d'administration de la FINMA

L'intelligence artificielle redéfinit les marchés financiers et la surveillance.

Éléments clés

Lors de la conférence « Technological Frontiers in Finance » (Les frontières technologiques dans le domaine financier) organisée à Paris par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Association Europe-Finances-Régulations (AEFR), Marlene Amstad, présidente du conseil d'administration de la FINMA, a participé à une discussion informelle avec Tuhin Kanta Pandey, président du Securities and Exchange Board of India, et Tuang Lee Lim, directeur général adjoint de l'Autorité monétaire de Singapour et président du groupe de travail sur les technologies financières de l'OICV. La discussion a porté sur l'intelligence artificielle (IA) et sur ses implications pour les marchés financiers. Marlene Amstad a parlé des évolutions sur le marché financier suisse, des résultats de l'enquête de l'OICV sur l'utilisation des *supervisory technologies* (SupTech), de l'utilisation de l'IA par la FINMA dans la surveillance et des répercussions que l'IA pourrait avoir sur la stabilité financière.

L'IA devient un élément important du fonctionnement des établissements financiers et de la surveillance des marchés par les autorités de surveillance. En tant qu'un des principaux centres de gestion de fortune et de réassurance au monde, la Suisse ressent particulièrement cette transformation. Le message de Marlene Amstad s'articulait autour de trois éléments centraux.

a) L'adoption de l'IA sur les marchés financiers suisses. Il ressort des trois enquêtes menées par la FINMA auprès de quelque 400 de ses assujettis (banques, assurances et gestionnaires de fortune) qu'une bonne partie d'entre eux utilisent déjà l'IA ou ont de premières applications en cours de développement. Le développement est très dynamique. Pour chaque application d'IA en service, il y en a en effet deux autres en cours de développement. Les établissements utilisent l'IA pour des tâches telles que l'optimisation des processus, la rédaction de textes et des *chatbots* génératifs. La plupart des établissements font appel à des prestataires externes, ce qui soulève des questions concernant les risques d'externalisation et opérationnels. Cette tendance est particulièrement marquée parmi les petits établissements. Les cadres de gouvernance évoluent et environ la moitié des établissements ont adopté des stratégies explicites en matière d'IA axées sur la protection des données, la cybersécurité, la qualité des données et la gestion des risques d'entreprise.

b) L'IA en tant que moteur des SupTech. Présentée lors de la réunion annuelle de l'OICV en mai 2025¹, l'enquête de l'OICV menée à l'échelle mondiale sous la direction de la FINMA sur l'utilisation des SupTech révèle que les autorités de surveillance passent de l'expérimentation au déploiement opérationnel des technologies. L'IA est un vecteur central de l'adoption des SupTech, devant le *cloud* et

¹ Voir [Conférence annuelle de l'OICV, mai 2025](#)

l'amélioration de l'accès aux données. L'efficacité et la rapidité sont les principaux moteurs des SupTech, tandis que la cybersécurité, la résilience opérationnelle et les dépendances à l'égard des tiers sont les principales préoccupations. Les SupTech sont beaucoup utilisées pour la surveillance des marchés et la protection des épargnants ; une utilisation accrue dans la surveillance des actifs numériques est aussi visée.

c) L'IA et la stabilité financière. Les organismes internationaux de normalisation ont identifié quatre principaux risques associés à l'utilisation de l'IA dans les services financiers : la dépendance envers des tiers et un risque de concentration, les corrélations de marché, les cybermenaces ainsi que les risques de modèle, la qualité des données et la gouvernance. Si ces risques ne sont pas nouveaux, l'IA peut en amplifier les répercussions. Une approche prudentielle proportionnée et neutre à l'égard de la technologie pourrait contribuer à les maîtriser.

Les conclusions de la Suisse, des membres de l'OICV et des initiatives de la FINMA convergent vers un message clair : l'IA est susceptible de redéfinir les marchés financiers et de transformer les pratiques de surveillance, ce qui aura aussi pour effet qu'une attention accrue sera accordée à la résilience et à la confiance. La FINMA continuera de s'engager en faveur de la coopération internationale en matière de SupTech.